

5 - La définition et l'identification de son offre de service sur la base du référentiel national #APTIC des services de médiation numérique

UNE ÉTAPE DE LA QUALIFICATION #APTIC

Le référencement de l'offre de services d'une organisation correspond à l'une des étapes de la démarche de qualification pour devenir #APTIC.

Celle-ci est basée sur le référentiel national #APTIC des services de médiation numérique (RéNA services).

ORIENTER, RENDRE VISIBLE ET STRUCTURER

Référencer des offres de services permet d'orienter de manière efficace les bénéficiaires de pass #APTIC en fonction de leurs besoins.

Se baser sur un référentiel unique sur l'ensemble du territoire permet:

- aux bénéficiaires de savoir où ils en sont dans leurs parcours de montée en compétences
- aux producteurs de services de médiation numérique de structurer leur offre et rendre visible les axes de montée en compétences
- aux commanditaires de tracer l'usage des fonds
- à #APTIC de faire un diagnostic territorial des emplois et compétences

STRUCTURER SON OFFRE DE SERVICES ET INTÉGRER LE RÉNA DE SERVICES

Lors de la démarche de qualification, l'organisation sélectionne les services de médiation numérique qu'elle est en capacité de délivrer.

A chaque service est associé un tarif minimum de 10€, correspondant à un pass #APTIC.

(Pour rappel : 1 pass #APTIC = 10€ = 1 service de médiation numérique).

Ce tarif est modifiable. Alors le bénéficiaire aura un reste à charge.

Les services de médiation numérique se veulent élémentaires et au cours d'un "atelier" plusieurs services peuvent être rendus.

Le type (individuel ou collectif) et la durée d'accompagnement sont à fixer par l'organisation au regard de sa structure de coûts et en tenant compte de l'impact pédagogique.

Le catalogue de services est modifiable à tout moment sur le compte de l'organisation, une fois qualifiée.

EXEMPLE

"En tant que médiateur numérique, je réalise un atelier sur le thème Internet avec 3 personnes au cours duquel j'accompagne sur les services :

- 11. Internet : fonctionnement et outils de navigation web
- 12. Internet : fonctionnement des emails

Alors chaque bénéficiaire de pass me délivre 2 pass #APTIC.

Je récupère et scanne donc 6 pass #APTIC, soit 60€.

Mon organisation obtient, en début de mois suivant, le contre-paiement de 57,12€ (60€ - 4% HT de frais contributifs).

RESSOURCES

Le RéNA de services de médiation numérique: referentiel.aptic.fr

Plus de contenus et contact sur notre FAQ (support.aptic.fr)

[La valeur du pass #APTIC](#)

[Le cas des bénéficiaires identifiés](#)

[RéNA services de médiation numérique](#)